



REMAUFENS INFOS

DECEMBRE 2016

COMMUNE DE REMAUFENS

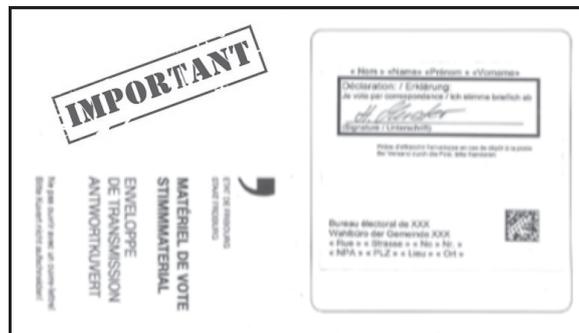


RAPPEL ⇨ Nouveau certificat de capacité civique

Il se présente sous la forme d'une feuille A4 blanche. Pour le vote anticipé, il doit être signé et inséré dans l'enveloppe. La signature doit impérativement être visible dans la fenêtre comme dans l'exemple suivant :

En cas de dépôt à la Poste, prière
d'affranchir l'enveloppe.

Affranchir
SVP



Principales informations

Depuis mai 2016, le Conseil communal a :

- ☆ Organisé un souper de remerciements pour les anciens membres du Conseil communal.
- ☆ A eu l'honneur de voir le drapeau de notre Commune fièrement porté par M. Dylan Tâche lors de la cérémonie officielle de la fête fédérale de lutte à Estavayer.
- ☆ Assisté aux cours pour les nouveaux élus avec des membres des commissions communales sur les thèmes suivants : finances communales, aménagement du territoire et constructions, rôle de la commune pour les juniors et seniors, rôle et opportunités de la commune en matière d'environnement.
- ☆ Donné le mandat à M. Villard de réaménager totalement notre site internet. Nous vous invitons à le visiter sous www.remaufens.ch.
- ☆ Participé à l'assemblée des secrétaires et caissiers communaux du district de la Veveyse qui a eu lieu le 7 octobre dernier à Remaufens.
- ☆ Participé à l'assemblée générale de l'Association des communes fribourgeoises à Mont-Vully.
- ☆ Pris note de l'organisation par l'USL de la Fête de la St-Nicolas le vendredi 2 décembre avec la participation des élèves et enseignants.
- ☆ Assisté au vernissage officiel de l'exposition du Groupe animation villageoise.

Principales informations (suite)

- ★ Participé à plusieurs séances concernant la construction d'un trottoir sur le haut du village.
- ★ Participé à diverses séances concernant Le Châtelet et La Maison St-Joseph. Les résidents du Châtelet ont réintégré leur nouvel EMS et ceux de St-Joseph déménageront dans le bâtiment de l'ancien hôpital en janvier 2017 pour permettre les travaux d'agrandissement.
- ★ Organisé une présentation de notre plan d'aménagement local (PAL) à la population avec notre bureau d'urbanisme Urbaplan avant sa mise à l'enquête publique puis transmis le dossier pour approbation au Service des constructions à Fribourg, comprenant également notre plan communal des énergies.

EAUX

- ★ Participé à une séance avec le chimiste cantonal du Service des affaires vétérinaires concernant une possibilité de turbinage.
- ★ Rencontré le bureau Ribi pour l'élaboration de notre plan d'infrastructure d'eau potable (PIEP). L'état de toutes nos infrastructures communales devra être contrôlé.
- ★ Participé à plusieurs séances, accompagné de son avocat, concernant le déplacement de la gare de Châtel-St-Denis, notre conduite de transport d'eau se trouvant sous la future gare. Fait opposition au PAL de la Commune et à la future gare tant que le dossier du déplacement de notre conduite d'eau ne sera pas réglé.
- ★ Reçu du Service de l'environnement la décision d'approbation de la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions pour les zones de protection des eaux souterraines de nos captages et la décision d'octroi de concession pour les eaux publiques.
- ★ Effectué des teintages des eaux claires et usées dans toute la zone des Brêts et informé les propriétaires qu'un curage des canalisations privées est conseillé tous les 10 ans.
- ★ Rencontré les représentants des propriétaires du quartier des Brêts afin de leur présenter les conclusions du rapport concernant les inondations.
- ★ Révisé et réparé toutes les bornes hydrantes.

ECOLES ET AES

- ★ Participé à l'inauguration de la nouvelle école du cercle scolaire de la Commune de la Verrerie au Crêt.
 - ★ Participé à plusieurs séances concernant l'étude sur le rapprochement des cercles scolaires.
 - ★ Renoncé à la location de salles de classe dans le futur bâtiment de Messieurs Mossier et demandé une étude de nos bâtiments en rapport avec l'évolution démographique de notre village.
 - ★ Engagé Mme Sylvia Bourban en qualité d'auxiliaire pour notre accueil extrascolaire.
 - ★ Constitué un conseil des parents suite à la suppression de la commission scolaire.
-

Rappels déchetterie

Tous les emballages alimentaires ainsi que les bouteilles en plastique (shampooing, produits de nettoyages, etc...) doivent être éliminés dans des sacs à ordures ménagères munis d'une vignette et ne peuvent pas être déposés à la déchetterie.

Tous les sacs à ordures, munis d'une vignette correspondant à leur contenance, doivent être déposés dans les containers et moloks communaux à disposition à différents endroits du village.



Des contrôles ponctuels sont effectués et, en l'absence de vignette, une amende sera infligée.

Les appareils électroménagers ne sont pas repris. Ils doivent être rapportés dans les magasins vendant ce type d'appareil ou déposés chez Sogetri à Vuadens.



Les matériaux inertes (pavés, briques, carrelage, tuiles...) ne sont acceptés qu'en petites quantités à la déchetterie.

Avant d'être jeté dans la benne à ferraille, l'objet doit être démonté et les différents composants et matériaux triés et jetés séparément. La ferraille provenant de l'industrie et de l'agriculture n'est pas admise.



Pour les sachets contenant des excréments de chien, il est également possible de les déposer dans tous les containers et moloks du village. Plusieurs poubelles seront ajoutées à différents endroits.



Merci d'avance de respecter ces directives !

La liste complète des déchets acceptés lors du ramassage hebdomadaire se trouve sur notre site Internet www.remaufens.ch - Vie Locale / Déchetterie

Feu

**Inauguration de la nouvelle caserne des pompiers
le samedi 28 janvier 2017 à Châtel-St-Denis**

Visite



Démonstrations

10h à 16h



Bienvenue à la population



Animations

Ecoles

Organisation des classes 2016-2017

1H et 2H	Angélique Charrière
1H et 2H	Pauline Torche et Mireille Pauchard
3H	Sabrina Giordano
4H	Patricia Jaquier
5H et 6H	Frédéric Chassot
7H	Gaëlle Mele
8H	Mandy Disière



Vacances de Noël du lundi 26 décembre 2016 au vendredi 6 janvier 2017

Vacances de Carnaval du lundi 27 février au vendredi 3 mars 2017

Vacances de Pâques du lundi 10 avril au vendredi 21 avril 2017

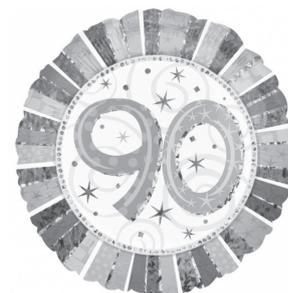
L'année scolaire 2016-2017 se terminera le vendredi 7 juillet 2017

90 ans en 2016

**Nous félicitons Mesdames Irene Keck et Irma Cardinaux
qui ont fêté leurs 90 ans cette année.**

**A cette occasion et en collaboration avec le Conseil de Paroisse,
le Conseil communal leur a remis un cadeau.**

**Nous leur souhaitons nos meilleurs vœux de bonheur
et santé pour la suite.**



Boîte à livres

Nouveau au village



“Lire est le seul moyen de vivre plusieurs fois”
affirmait le journaliste français Pierre Dumayet.

Lire, c’est découvrir, apprendre, ressentir des émotions, mais aussi partager, conseiller à d’autres un délicieux ouvrage, leur donner l’occasion de le dévorer à leur tour. Dès à présent, une boîte à livre ornera le préau de l’école primaire.

Pour vous. Pour tous.



Son fonctionnement ? Simplissime. Déposez vos livres déjà lus ou ceux que vous voulez à tout prix partager, dans la boîte. A votre tour, prenez des ouvrages qui vous tentent. Vous aurez ensuite la possibilité de les garder ou de les remettre dans la boîte. Evidemment, merci de fournir des livres en bon état et adaptés à tous.

Les initiateurs de ce projet, la famille Jomini et la classe 8H de Mandy Disière, vous souhaitent beaucoup de plaisir. Lisez, vous vivrez une seconde fois...



Santé

Subsides pour la réduction des primes d'assurance-maladie de base

La demande de réduction des primes doit être déposée directement auprès de la Caisse cantonale de compensation AVS à Givisiez.

La Caisse n’entrera pas en matière sur des demandes présentées après le 31 août de l’année en cours. Le droit à la réduction naît au plus tôt le premier jour du mois au cours duquel la demande est déposée.

**Le formulaire, la marche à suivre et le memento sont disponibles sur notre site internet (Santé / Social) et sur demande au bureau communal.
La police d’assurance maladie 2017 doit être jointe à la demande.**



Calendrier des votations 2017

Votations fédérales les 12 février, 21 mai, 24 septembre et 26 novembre 2017.

Il est si facile de voter

Pour le vote anticipé, l'enveloppe, munie de votre signature manuscrite, doit parvenir au Secrétariat communal ou être déposée dans la boîte aux lettres au plus tard jusqu'à 10h00 le dimanche du scrutin.

Le bureau de vote est ouvert le dimanche entre 11h00 et 12h00.

Vente de sapins de Noël

Cette année, vous avez la possibilité d'acheter votre sapin de Noël le

Samedi 10 décembre 2016 de 13h00 à 17h00
dans le cadre du Marché de Noël
à la salle polyvalente de l'école à Bossonnens



Divers

Ouverture de la déchetterie
toute l'année
Mercredi de 14h00 à 19h00
et
Samedi de 9h00 à 12h00

Secrétariat communal
Mardi de 13 h 00 à 17 h 00
Mercredi de 17 h 00 à 18 h 30
Vendredi de 13 h 00 à 17 h 00
Fermé du 26 décembre au 6 janvier

Le Conseil communal tient à remercier toutes celles et ceux qui ont donné de leur temps et leurs compétences pour la bonne marche de notre communauté en 2016 et vous présente ses meilleurs vœux pour 2017.



